Parc national des Pyrénées

Habitants des vallées du Parc national des Pyrénées, cette enquête vous est destinée.

Construite avec l'ensemble des acteurs locaux et approuvée par décret fin 2012, la charte du Parc national des Pyrénées vise à préserver et valoriser les patrimoines naturels, culturels et paysagers, et à soutenir une économie locale durable.

Après 12 années de mise en oeuvre, la charte doit maintenant être évaluée. Le Parc national des Pyrénées souhaite recueillir votre avis sur les actions déployées, les évolutions du territoire et les priorités pour les prochaines années.

Votre contribution est précieuse. Nous vous remercions de votre collaboration.

Vous pouvez retrouver l'enquête à partir de ce QR Code, du site internet du Parc national, ou dans les mairies des vallées. Enquête réalisée du 8 juillet au 18 août.